

Patrick Doutreligne

« Les associations ne sont pas des prestataires de services »

Pour le président de l'Uniopss (Union nationale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux), le modèle économique de la solidarité ne peut pas reposer sur une logique d'appels à projets.

Sur le terrain, quelles sont les relations entre les associations et les collectivités locales ?

Cela dépend des collectivités locales. Il y a trois attitudes bien différentes.

D'abord, celles qui sont bien conscientes du côté indispensable des associations et qui les soutiennent comme elles peuvent, malgré des moyens budgétaires beaucoup plus limités. Ensuite, celles qui voient que l'association est en difficulté, qu'il faudrait l'aider mais qui se tourne vers le secteur privé-lucratif qui propose le même service sans dépenser d'argent. Et enfin, celle qui se plaignent du désengagement financier de l'État et avec qui nous nous serrons les coudes.

De manière générale, comment se porte le secteur associatif ? Quelles sont les conséquences de la baisse des dotations publiques ?

Avant la crise économique, tout allait bien. C'était simple : à un besoin, il y avait une réponse associative non lucrative et des financements publics en conséquence. Mais cette période-là est révolue. Le problème actuel est lié à la vision du gouvernement qui veut procéder de manière un peu radicale : afin de ramener le déficit à moins de 1 %, il change les méthodes et fonctionne sans concertation. Il se positionne comme étant porteur d'une légitimité démocratique, c'est une évidence, mais aussi d'une légitimité économique et de ce que doit être la société de demain.

Le réel problème, avec ce gouvernement, ce n'est pas de vouloir changer, de vouloir casser les prérequis, mais c'est qu'il le fait sans concertation. Nous sommes énormément consultés, on ne peut pas le nier, mais aucune remarque n'est prise en compte.

On a l'impression que le fait d'accepter des modifications, des inflexions de la part du secteur associatif, cela dénaturerait leur projet. Dur coup, ils ne le font pas. À ce moment-là, ce n'est plus une concertation. Ils nous ont juste consultés pour savoir ce que nous en pensons. Mais, ils n'ont strictement rien à faire de nos propositions.



Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss.

Les associations ne vont-elles pas finir par devenir de simples « prestataires », comme mettait en garde Valérie Fourneyron dans une tribune au Monde en 2015 ?

C'est exactement cela. Il y a deux ans, lors de notre dernier congrès, on alertait déjà les pouvoirs publics en leur disant de ne pas être trop interventionnistes, de ne pas décider sans concertation, car cela voulait dire qu'ils nous considéraient comme des prestataires de services. Il ne faut pas que cela le devienne. Ce n'est ni l'histoire, ni la logique, ni l'avenir du secteur associatif.

Quand il y a un appel d'offres, le cahier des charges est fait par la collectivité locale ou territoriale. Celle-ci est censée connaître le problème, le coût et la méthode à employer. Mais ce n'est pas vrai. Ceux qui ont la connaissance des personnes, ce sont les associations. Ceux qui ont la proximité, ce sont les associations. Ceux qui ont la confiance du public accueilli comme de leurs familles, ce sont les associations. Donc, raisonner en modèle économique d'appels à projets, cela risque de tuer le secteur associatif ou de n'en laisser qu'une très faible partie. Bien sûr qu'il peut y avoir des regroupements, mais, historiquement, cela n'a pas de sens : les associations qui s'occupent du handicap ne sont pas les mêmes que celles qui s'occupent de la pauvreté, de l'exclusion ou des personnes âgées. ■ Propos recueillis par Maxime Ricard

29 mai 2018 - Bordeaux (33) Favoriser la participation et le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées dans le secteur médico-social. | Colloque organisé par le CREA Aquitaine en collaboration avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine. | Conseil départemental de la Gironde. | CREA Aquitaine - Tél. 05 57 01 36 50 - info@creai-aquitaine.org.

PLUS DE DATES SUR www.ash.tm.fr

Agenda